

RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À
LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 6
DU REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉE)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4213-2022 – CAUSE TARIFAIRE 2023-2024
d'ÉNERGIR PHASE 3

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-6-1

Références :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 3, Pièce [B-0279, Énergir-U, Doc. 1](#), page 11, Section 4, Lignes 5 à 14 :

Dans l'ensemble des marchés, la biénergie – GSR est toujours plus avantageuse que le 100 % GSR. Elle est également avantageuse par rapport à l'électricité, à l'exception des plus petits clients.

En considérant le coût des équipements, des travaux électriques ainsi que les différents programmes d'aide financière, la biénergie – GSR voit son avantage être réduit par rapport au 100 % GSR. Face à l'électricité, la position concurrentielle de la biénergie – GSR pourrait s'améliorer lorsqu'on prend en compte l'ensemble des coûts d'une solution à assumer par les clients. En effet, les travaux électriques seront moins importants dans le cas d'une installation biénergie – GSR comparativement à une installation tout électrique, et les aides financières plus importantes.

- ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 3, Pièce [B-0279, Énergir-U, Doc. 1](#), page 1 à 6, Tableaux 1 à 6 :

Tableau 1

Positionnement concurrentiel de l'électricité et du 100 % GSR face à la biénergie-GSR au marché résidentiel avec un prix de GNR à 72,457 ¢/m³ (19,12 \$/GJ)

(Biénergie-GSR = 100)		Unifamiliale, duplex triplex (UDT)			Multihabitations	
		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Volume annuel		1 010 m ³	1 955 m ³	2 914 m ³	7 897 m ³	15 000 m ³
Technologies électriques standards	TAE	93	113	124	113	168
	100 % GSR	146	155	161	166	183
Technologies électriques efficaces	TAE	78	94	101	s.o.	s.o.
	100 % GSR	155	167	176	s.o.	s.o.

Tableau 2

Positionnement concurrentiel de l'électricité et du 100 % GSR face à la biénergie-GSR au marché commercial/institutionnel avec un prix de GNR à 72,457 ¢/m³ (19,12 \$/GJ)

(Biénergie-GSR = 100)		Petit commerce - Dépanneur	Petit commerce de détail	Bureau commercial	École primaire	Bureau institutionnel	Hôpital	École secondaire
Volume annuel		1 497 m ³	5 209 m ³	10 812 m ³	49 963 m ³	76 018 m ³	213 222 m ³	331 342 m ³
Technologies électriques standards	TAE	105	118	177	225	144	135	130
	100 % GSR	127	125	120	132	119	121	121
Technologies électriques efficaces	TAE	92	103	165	236	143	135	129
	100 % GSR	136	135	133	170	138	134	139

Tableau 3

Positionnement concurrentiel de la biénergie-GSR, de l'électricité et du 100 % GSR face au GNT au marché résidentiel avec un prix de GNR à 56,842 ¢/m³ (15 \$/GJ)

(GNT = 100)		Unifamiliale, duplex triplex (UDT)			Multihabitations	
		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Volume annuel		1 010 m ³	1 955 m ³	2 914 m ³	7 897 m ³	15 000 m ³
Technologies électriques standards	Biénergie-GSR	95	94	94	91	96
	TAE	90	117	128	116	174
	100 % GSR	129	144	149	153	164
Technologies électriques efficaces	Biénergie-GSR	87	85	84	s.o.	s.o.
	TAE	71	98	106	s.o.	s.o.
	100 % GSR	128	158	166	s.o.	s.o.

Tableau 4

Positionnement concurrentiel de la biénergie-GSR, de l'électricité et du 100 % GSR face au GNT au marché résidentiel avec un prix de GNR à 72,457 ¢/m³ (19,12 \$/GJ)

(GNT = 100)		Unifamiliale, duplex triplex (UDT)			Multihabitations	
		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Volume annuel		1 010 m ³	1 955 m ³	2 914 m ³	7 897 m ³	15 000 m ³
Technologies électriques standards	Biénergie-GSR	97	97	97	94	100
	TAE	90	110	120	106	168
	100 % GSR	141	155	161	166	183
Technologies électriques efficaces	Biénergie-GSR	91	89	88	s.o.	s.o.
	TAE	71	84	89	s.o.	s.o.
	100 % GSR	140	167	176	s.o.	s.o.

Tableau 5

Positionnement concurrentiel de la biénergie-GSR, de l'électricité et du 100 % GSR face au GNT au marché commercial/institutionnel avec un prix de GNR à 56,842 ¢/m³ (15 ¢/GJ)

(GNT = 100)		Petit commerce - Dépanneur	Petit commerce de détail	Bureau commercial	École primaire	Bureau institutionnel	Hôpital	École secondaire
Volume annuel		1 497 m ³	5 209 m ³	10 812 m ³	49 963 m ³	76 018 m ³	213 222 m ³	331 342 m ³
Technologies électriques standards	Biénergie-GSR	106	107	107	129	115	116	119
	TAE	114	129	192	302	170	160	159
	100 % GSR	126	126	121	154	128	131	133
Technologies électriques efficaces	Biénergie-GSR	97	98	96	97	98	103	102
	TAE	93	105	162	247	145	144	137
	100 % GSR	126	126	121	154	128	131	133

Tableau 6

Positionnement concurrentiel de la biénergie-GSR, de l'électricité et du 100 % GSR face au GNT au marché commercial/institutionnel avec un prix de GNR à 72,457 ¢/m³ (19,12 \$/GJ)

(GNT = 100)		Petit commerce - Dépanneur	Petit commerce de détail	Bureau commercial	École primaire	Bureau institutionnel	Hôpital	École secondaire
Volume annuel		1 497 m ³	5 209 m ³	10 812 m ³	49 963 m ³	76 018 m ³	213 222 m ³	331 342 m ³
Technologies électriques standards	Biénergie-GSR	108	110	109	134	118	119	122
	TAE	114	129	192	302	170	160	159
	100 % GSR	137	137	131	178	140	144	147
Technologies électriques efficaces	Biénergie-GSR	101	102	98	105	101	107	106
	TAE	93	105	162	247	145	144	137
	100 % GSR	137	137	131	178	140	144	147

- iii) **Michel GIRARD**, [Grosse facture à venir pour des futurs barrages](#), Journal de Montréal, 26 septembre 2023 :

Grâce à notre patrimoine hydroélectrique, on a pu bénéficier jusqu'à présent de coûts d'approvisionnement en électricité historiquement bas et stables. Pour alimenter le marché québécois, nous comptons sur un bloc de 165 TWh d'électricité patrimoniale qui nous est fourni au prix avantageux 3 ¢/kWh.

Les prochains achats d'électricité destinés à répondre aux besoins futurs vont coûter énormément plus cher, prévient Hydro-Québec dans son plan stratégique.

À preuve. le coût moyen des approvisionnements post patrimoniaux en énergie et en puissance, compte tenu des contrats en vigueur et des achats prévus sur les marchés à court et à long terme, s'élève actuellement à 11 ¢/kWh

Demande(s) :

- 6.1.1** Pour chacun des tableaux de la référence (ii) veuillez présenter les coûts d'installation estimés typiques nets (une fois les subventions appliquées) pour chacun des cas types.

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente, en dollars, les coûts d'installation typiques nets des aides financières au marché résidentiel :

		Unifamiliale, duplex, triplex (UDT)			Multihabitations	
		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	6 unités	13 unités
Coût net des aides financières		1 010 m ³	1 955 m ³	2 914 m ³	7 897 m ³	15 000 m ³
Technologies électriques standards	Biénergie GSR	6 959	13 170	15 294	23 380	41 411
	TAE	9 138	11 225	13 830	31 888	54 419
	100 % GNT/GSR	9 100	9 750	11 000	15 200	16 900
Technologies électriques efficaces	Biénergie GSR	4 793	8 142	10 746	s.o.	s.o.
	TAE	10 022	12 050	14 929	s.o.	s.o.
	100 % GNT/GSR	5 538	6 050	6 963	s.o.	s.o.

Les modalités des aides financières stipulées dans le cadre normatif du programme gouvernemental *Écoperformance* dans le volet biénergie commercial et institutionnel ont été approuvées le 5 octobre 2023 par le Conseil du trésor et n'ont pas encore été intégrées dans les modèles de calculs d'Énergir. Ceci ne lui permet donc pas de calculer le coût d'installation net, après subventions, pour les différents cas types.

- 6.1.2** A la référence (iii), on note qu'Hydro-Québec annonce son intention d'entreprendre des projets importants d'expansion de son réseau de production (et transport) pour répondre à la croissance de la demande d'énergie propre. Pensez-vous que ceci permettra d'améliorer la position concurrentielle de l'offre biénergie pour les segments de marché d'Énergir sur les nouveaux raccordements 100% renouvelables ? Veuillez élaborer.

Réponse :

L'article de presse ne mentionne aucun tarif futur pour l'électricité. Il est donc difficile de prévoir l'impact d'investissements supplémentaires de la part d'Hydro-Québec. De plus, l'offre biénergie évolue également en fonction des coûts du gaz naturel. La combinaison de tous ces éléments ne permet pas d'affirmer que la position concurrentielle de la biénergie sera améliorée.

- 6.1.3** Veuillez présenter un scénario avec une augmentation du coût de l'électricité qui résulterait de ce qui est énoncé à la référence (iii), ce pour chacun des tableaux de la référence (ii).

Réponse :

L'article de presse à la référence (iii) ne mentionne aucun tarif futur pour l'électricité. Il n'est pas possible pour Énergir d'estimer l'ampleur des augmentations de tarifs électriques d'Hydro-Québec dans le futur à partir des informations de la référence (iii).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIEÉ-6-2

Références :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Pièce [B-0187, Énergir-H, Doc. 6](#), Page 1 :

PRÉVISION D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE GSR - 2024 À 2027

Règlement	2023-2024		2024-2025		2025-2026		2026-2027	
	Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)	
Volumes de base	6 178 320		6 197 191		6 131 144		6 143 572	
% règlement	2,00%		2,00%		5,00%		5,00%	
Volumes exigibles	123 566		123 944		306 557		307 179	
Approvisionnement¹	Nb de contrats	Volumes (10³m³)	Nb de contrats	Volumes (10³m³)	Nb de contrats	Volumes (10³m³)	Nb de contrats	Volumes (10³m³)
Achat direct territoire		2 700		3 607		3 607		3 607
Achat direct hors territoire		-		-		-		-
Gaz de réseau GSR en territoire approuvé ²	10	28 548	10	34 637	10	37 815	10	37 759
Gaz de réseau GSR en territoire non approuvé ³	1	1 983	3	7 563	9	54 675	10	75 041
Gaz de réseau GSR hors territoire approuvé ²	5	96 108	5	108 191	5	108 363	5	111 002
Gaz de réseau GSR hors territoire non approuvé ³	-	-	2	70 000	4	120 000	6	180 000
Total volumes	16	129 340	20	223 998	28	324 460	31	407 410
Coûts des contrats approuvés	Nb de contrats	Coûts	Nb de contrats	Coûts	Nb de contrats	Coûts	Nb de contrats	Coûts
Prix moyen (¢/m ³)		70,51		72,40		73,32		74,21
Coûts (000 \$)	15	87 892	15	103 411	15	107 180	15	110 396
Consommation de GSR	Nb de clients	Volumes (10³m³)	Nb de clients	Volumes (10³m³)	Nb de clients	Volumes (10³m³)	Nb de clients	Volumes (10³m³)
Achat direct territoire	111	2 700	111	3 607	111	3 607	111	3 607
Achat direct hors territoire	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz de réseau GSR	2 877	119 548	4 095	168 596	5 844	240 320	6 655	273 583
Autoconsommation de GSR par Énergir	25	1 319	25	1 319	25	1 319	25	1 319
Total volumes vendus	3 013	123 566	4 231	173 521	5 980	245 246	6 791	278 509
Volumes vendus - Volumes exigibles				49 578		(61 311)		(28 670)

¹ Les achats directs en territoire sont inclus à la ligne 14, les achats de gaz de réseau GSR en territoire sont inclus à la ligne 18 et les achats de gaz de réseau GSR hors territoire sont inclus à la ligne 20 de la pièce Énergir-H, Document 3, annexe 6.

² Contrats d'achats respectant les caractéristiques approuvées par la Régie dans la décision D-2023-022.

³ Contrats d'achats non signés. Certains de ces contrats nécessiteront une approbation spécifique de la Régie.

- ii) **Morgan EVANS**, [Some Customers Unlikely to Pay Premium for RNG or Differentiated Natural Gas, Say Utility Execs](#), 15 Septembre 2023, Natural Gas Intelligence :

North American utility customers are less likely to pay into carbon offset programs using renewable natural gas (RNG) or differentiated gas when prices are high, according to several industry executives.

Many U.S. natural gas utilities have programs that allow customers to choose whether to pay an added fee for carbon offsets, including for RNG and verified gas supplies, said some executives at the recent LDC Gas Forums Mid-Continent conference in Chicago, which had nearly 200 participants.

“We haven’t seen too much participation in willingness to pay even a small cost.” said Nicor Gas’ Michelle Carbone, who manages Gas Supply for the Naperville, IL-based company. Nicor serves 2.2 million customers in the state.

The Southern Company subsidiary offers a carbon offset program that allows customers to opt into by paying an additional fee for RNG credits and carbon offsets. The program is estimated to add \$100/year to the natural gas bill for a residence.

Challenging Market

As for differentiated gas, which is verified by independent third-parties, Nicor is “challenged at this point” to include it in the portfolio, said Carbone. Differentiated gas has verified lower carbon and methane emissions, a selling point for overseas buyers with more stringent regulatory regimes.

“As competition happens...and cost comes down. I think it would be easier for us to incorporate it. but our regulator has not approved it.”
Carbone said of differentiated gas.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

6.2.1 À la lumière de la référence (i), veuillez justifier le choix de 72.4 ¢/m³ (19,1 \$/GJ) dans les calculs de la référence (ii) de notre question 6.1 dans les tableaux de cette question. Ne semble-t-il pas plus pertinent d'utiliser les valeurs du GSR pour 2025- 2026 et/ou 2026-2027 car ce sont des nouvelles constructions qui demanderont un certain temps pour être mises en service ?

Réponse :

Énergir a utilisé les tarifs en date du 1^{er} juin 2023 pour toutes ses composantes et pour les tarifs électriques. Concernant la molécule de GSR, elle a retenu deux tarifs : celui en vigueur le 1^{er} juin 2023 et celui en vigueur pour l'exercice 2023-2024. Énergir a fait le choix de retenir les tarifs actuels afin de ne pas ajouter de l'incertitude dans les résultats. En effet, en choisissant 2025-2026 ou 2026-2027, il aurait fallu faire de nombreuses hypothèses pour évaluer l'ensemble des tarifs. Par ailleurs, Énergir souligne que sa proposition ne vise pas que les nouvelles constructions.

6.2.2 A la référence (i), veuillez indiquer les volumes et contrats supplémentaires de vente de GSR qui seront prévues grâce aux nouveaux raccordements 100% renouvelables (pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027). En quelle année Énergir estime qu'il y aura plus de ce type de nouveaux raccordements 100% GSR ? En 2030 ?

Réponse :

Concernant les volumes et contrats supplémentaires de vente de GSR qui seront prévus grâce aux nouveaux raccordements 100 % renouvelables, veuillez vous référer à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 13 de la Régie, à la pièce Énergir-V, Document 1.

Énergir estime que chaque année, de nouveaux raccordements 100 % renouvelables s'ajouteront. Ainsi, le bassin de clients issus de ces nouveaux raccordements croîtra d'année en année.

6.2.3 A la référence (ii), les utilités américaines semblent indiquer certains enjeux pour la commercialisation du GSR auprès de leurs clients volontaires. Des programmes aux nouveaux raccordements 100% renouvelables sont-ils prévus par les utilités américaines ? Par les utilités canadiennes ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir juge qu'un tel balisage chez les comparables nord-américains a peu d'utilité pour l'examen de la présente phase, étant donné que la mesure proposée est adaptée aux contextes énergétique et réglementaire dans lesquels elle évolue. De plus, Énergir rappelle qu'elle a ses propres objectifs de décarbonation, qui peuvent être différents des objectifs de décarbonation d'autres utilités publiques.

6.2.4 A la référence (ii), les utilités américaines semblent indiquer certains enjeux avec leurs régulateurs pour l'approbation des tarifs de GSR. Veuillez commenter. Ceci avantagera-t-il Énergir pour ses scénarios d'approvisionnement en GSR et améliorera-t-il la compétitivité de l'offre des nouveaux raccordements 100% renouvelables ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Bien que la question soit intéressante, les objectifs de décarbonation d'Énergir demeurent à l'horizon 2040 pour le secteur du bâtiment et à l'horizon 2050 pour l'ensemble de l'énergie qu'elle distribue. Les enjeux rencontrés par les utilités américaines n'influenceront pas la mesure proposée dans le cadre de la présente phase.